

La médiation familiale

Fondements et éthique d'une intervention

Colloque organisé en l'honneur des vingt ans de la formation des médiateurs familiaux à l'Institut des Sciences de la Famille à LYON.

1 et 2 juin 2012

Nous vous invitons lors de ce colloque à préciser et à évaluer, grâce à nos regards croisés d'universitaires et de praticiens, certains éléments constitutifs de la médiation familiale, des éléments qui lui sont propres et nécessaires. Dans un contexte de développement et de diversification des pratiques de médiation, nous questionnerons les rapports entre permanence et variabilité, entre norme et créativité.

Visiter ensuite l'éthique de notre action, c'est aussi nous interroger sur les enjeux, la nature et les conditions d'une intervention que nous vous inviterons à penser comme une certaine forme de rencontre.

Le colloque est organisé en deux temps : Les exposés théoriques et pluridisciplinaires portant sur les fondamentaux et sur l'éthique de la médiation familiale alimenteront les échanges qui, dans un deuxième temps, seront animés par les conférenciers dans le cadre d'ateliers de travail. Les participants, en apportant aux ateliers des situations vécues dans leur cadre professionnel, alimenteront la réflexion engagée la veille pour la conduire plus loin. Une restitution écrite de ces ateliers sera envoyée à tous les participants du colloque.

A la croisée de ces deux temps, la soirée, vendredi, dans les Coteaux du Beaujolais sera l'occasion de fêter avec tous les amis de l'I.S.F. l'histoire de vingt ans de travail et de convivialité.

Public :

Sont attendus à ces journées aussi bien les médiateurs familiaux que leurs partenaires institutionnels (Ministères de la Justice et de la Cohésion Sociale, Conseils Généraux, CAF, MSA, Maires ...) et professionnels (avocats, Juges aux Affaires Familiales, psychologues et travailleurs sociaux). Le colloque se donne aussi pour objectif de continuer à élaborer ensemble les modalités de notre partenariat.

Programme :

Vendredi 1^{er} juin 2012

8h30 – 9h00 : Accueil autour d'un café

9h00 : mots d'accueil :

- Pascale BOUCAUD, Directrice de l'Institut des Sciences de la Famille de LYON

- Bernadette BARTHELET, Fondatrice du Certificat Universitaire de Médiation Familiale en 1992 et ancienne Directrice de l'Institut des Sciences de la Famille: Il y a vingt ans ...
- Françoise DUCHATEAU : Coordinatrice du Colloque et responsable pédagogique de la formation du D.E. de médiateur familial : Présentation du Colloque.

9h30 - 10h10 : Marc BABIN, Psychanalyste et Docteur en Sciences de l'Education, « L'invitation à parler ». *La proposition est celle de réfléchir ensemble sur ce qu'implique « faire l'expérience de la parole », pour le médiateur familial comme pour les personnes accueillies, en termes de qualité de la présence, d'engagement et de réciprocité. Il y aura à évoquer les dispositions psychiques internes qui invitent les sujets à « entrer en parole », c'est-à-dire à emprunter le chemin qui mène du rapport de forces à la force de la parole. Une parole tierce pour se risquer à la rencontre, parsemée d'imprévus, du connu et de l'inconnu, d'ouverture et de refus ... là où tout sujet est convoqué dans l'expérience conjugale et familiale.*

10h10 - 10h50 : Jean-Louis RENCHON, Docteur en Droit, Professeur à l'Université Catholique de Louvain et ancien Doyen de la Faculté de Droit de l'UCL : L'autodétermination comme fondement de l'évolution du droit de la famille et de la médiation familiale.

Le principe d'autonomie a subitement pris au cours des vingt dernières années une place considérable - si non la place essentielle - dans le droit des personnes et de la famille. La question principale devient en conséquence celle des limites qu'on estime encore pouvoir lui opposer. Il s'agira de mettre en lien cette évolution du droit de la famille avec la place qu'en même temps y prend la médiation familiale - fondée sur le respect et la valorisation de l'autonomie ou de l'autodétermination des personnes.

10h50 - 11h10 : Pause

11h10 – 11h50 : Liliana PERRONE, DESS de psychologie clinique, D.E. de Médiateur Familial, psychologue, psychothérapeute individuel, du couple et de la famille, médiatrice familiale, enseignante à l'I.S.F. : La fonction structurante de l'accord dans les échanges de médiation familiale .

L'accord ne s'est-il pas étiolé dans le discours sur la médiation familiale et ce, parce qu'il était difficile à « élaborer » ? N'est-il pas pourtant l'élément qui structure le processus : il exprime, en effet, la clarté de la règle que vont se donner les parties ? La recherche de l'accord définit en outre la qualité des partenaires à la médiation : des partenaires légitimes et obligés. Elle détermine aussi le rôle du médiateur et le distingue de celui du thérapeute.

11h50 – 12h20 Claire BONNELLE, Master II Politiques Publiques et Changement Social, D.E. de médiateur familial, médiatrice familiale et généraliste : Quand l'évaluation de la médiation familiale interroge les médiateurs sur les objectifs de leur pratique.

Les questionnements des médiateurs familiaux face aux impératifs d'évaluation ne s'expliquent-ils pas par le décalage entre deux univers de pensée ? Les médiateurs conçoivent volontiers la médiation comme une offre de moyens et non de résultats, un espace de liberté, une proposition ouverte respectueuse des valeurs de chacun. Ils sont facilement heurtés par le vocabulaire et les outils de l'évaluation qui chargent la médiation d'une implicite promesse de résultat et en feraient ainsi une

pratique normalisatrice. Faudrait-il encore travailler à nos fondamentaux pour relever le défi d'une évaluation qui nous convienne ?

Déjeuner

13h50 : Accueil : Françoise DUCHATEAU

14h00 – 14h40 : Catherine PERROTIN, Docteur en philosophie, Maître de Conférences au Centre Interdisciplinaire d'Éthique et ancienne Directrice du C.I.E., UCly : La réflexion éthique, un atout pour penser les pratiques professionnelles. Qu'est-ce qu'un questionnement éthique ? Comment le mettre en rapport avec la déontologie d'une profession ? Les lieux du questionnement éthique : Les espaces de « soin de la relation », de négociation, de rencontre, sont des espaces intermédiaires, des espaces de « démaîtrise », des lieux de tension. Ils s'opposent aux lieux de la maîtrise, de la puissance, de l'emprise sur la réalité.

14h40 – 15h20 : Damien d'URSEL, Avocat au Barreau de Bruxelles et médiateur familial, formateur et superviseur : Emanciper la médiation du contexte idéologique qui l'a vue naître, pour en faire un lieu réellement ouvert aux publics les plus larges.

Depuis une quarantaine d'années nous assistons à un changement profond des modalités d'exercice de la conjugalité et de la parentalité, de même que des logiques d'interventions étatiques auprès des familles en difficulté et en crise. La médiation familiale est fille de ce contexte idéologique nouveau. Son fonctionnement habituel fait lui-même figure de métaphore de cet être-en-famille égalitaire et négocié contemporain, associé à l'impératif d'une coresponsabilité parentale après la séparation. Fortement connotée sur le plan des valeurs, la médiation laisse de côté de larges franges de publics 'non conformes'. Et pour ceux qui franchissent sa porte, la faveur est souvent donnée à celui ou celle plus à l'aise dans le contexte communicationnel et psychologisant ambiant, et qui vit sa parentalité sur le mode négocié et ouvert qui est dorénavant exigé de tous.

La question éthique posée à la médiation touche donc à sa neutralité. Et il reviendrait au médiateur de faire son examen de conscience, de s'ouvrir à la diversité des modèles familiaux, sans jugement, et de réévaluer en permanence ses objectifs, ses pratiques et ses outils, dans l'objectif de faire une réelle place aux publics les plus larges.

Libérée du carcan idéologique dans lequel elle reste parfois confinée, la médiation pourra alors devenir ce lieu profondément émancipateur, où la dignité soit rendue à chacun, et où les personnes puissent rassembler les éléments nécessaires à une progressive reprise en mains de leur destinée.

15h20 – 15h40 : Pause

15h40 – 16h10 : Claire DENIS, médiatrice familiale, auteur et formatrice : « Le désir de neutre »

« Laisser advenir ce qui émerge au cours du travail sans diriger les personnes dans leurs choix, sans projeter ses propres désirs, valeurs, souhaits, besoins sur les personnes reçues en médiation. » Voici ce que nous pouvons appeler le « désir de neutre ». Peut-on dire que ce désir est une tension éthique qui anime le médiateur familial et que cette tension qui « colore ou qualifie » sa rencontre avec les personnes est aussi la condition d'une véritable rencontre entre les personnes elles-mêmes, une rencontre qui permet qu'émerge une incertitude, un changement, une différence?

16h10 – 17h15 : Table Ronde et débat avec Claire DENIS, Liliana PERRONE, Michèle SAVOUREY, Marianne SOUQUET, autour de leur ouvrage « Courants de la médiation »

La table ronde permettra de découvrir que pour faire vivre les fondamentaux de la médiation, les médiateurs familiaux choisissent et élaborent des grilles de lecture, des systèmes d'idées et de concepts, qui les guident dans la praxis de leurs rencontres de médiation teintant chacune d'elles d'une originalité propre.

17h15 -17h30 : inscription aux ateliers

Soirée festive au Domaine Viticole BARON de l'ECLUSE : transport en car organisé

Le Sigaud- 69460 Saint Etienne La Varenne – www.barondelecluse.com

19h00-19h30 : Accueil, présentation du domaine et dégustation de deux vins millésimes.

Mâchon beaujolais (buffet de produits locaux)

Animation musicale dans le Théâtre du Domaine.

Fin de la soirée : 22h00 – 22h30

Samedi 2 juin 2012

9h00-9h30 : Marie DOURIS, Directrice Adjointe de l'I.S.F., Docteur en droit et Maître de Conférences en droit privé à l'UCLy : De l'éthique à la déontologie – la question du secret.

9h30-10h45 : Ateliers

10h45 – 11h00 : Pause

11h00-12h15 : Ateliers

Ateliers : Deux ateliers au choix co-animés par le conférencier et un médiateur formateur. Les participants apporteront l'expérience de situations rencontrées dans leur cadre professionnel et qui feront l'objet d'une analyse de la pratique.

- Marc BABIN : L'expérience de la parole en médiation. Une parole tierce pour se risquer à la rencontre, parsemée d'imprévus, du connu et de l'inconnu, d'ouverture et de refus ... là où tout sujet est convoqué dans l'expérience conjugale et familiale.
- Liliana PERRONE : L'accord et les questions qu'il pose.
- Damien d'URSEL : Rejoindre les personnes en profondeur et dans leur vision du monde, comme préalable à l'éventuelle reprise en mains, par elles, de leur destinée

A partir de l'approche systémique et transformative qui est la sienne, l'animateur ouvrira une réflexion, dans les situations analysées, sur le vécu familial des protagonistes, et sur les

enjeux et stratégies de chacun d'eux dans le contexte de la crise qu'ils traversent. La place de l'intervenant et les projections et attentes dont il fait l'objet seront au centre de l'attention. Des pistes et outils spécifiques seront suggérés, notamment en vue d'améliorer la capacité du médiateur à rejoindre chacun plus profondément dans ce qu'il vit et dans sa vision du monde, et de faciliter la progressive reprise en main, par chacun des protagonistes, des clefs nécessaires à la reconstruction d'un futur.

- Claire DENIS : Désir de neutre : A quelle condition et dans quelles limites la neutralité peut-elle s'exercer ? Travail sur les difficultés rencontrées par les médiateurs dans leurs choix éthiques en relation avec la neutralité.
- Michèle SAVOUREY : La médiation familiale peut-elle être assimilée aux actions dites de soutien à la parentalité? Lors de cet atelier nous interrogerons la pertinence et l'adéquation de cette qualification avec l'éthique et les fondamentaux de la médiation familiale
- Catherine PERROTTIN : La réalité de l'inquiétude morale pendant et après les rencontres de médiation.
- Jean-Louis RENCHON : Les limites de l'autonomie ou les conditions d'une auto-détermination en médiation familiale : Ce qui fait Loi pour le sujet, ce qui lui permet de penser l'Autre, ce qui régule les rapports de force.
- Claire BONNELLE : Peut-on mesurer les effets d'une médiation ? Quelles bases pour une évaluation de notre pratique ?
- Marie DOURIS : Confidentialité et rapport de confiance.
- Marianne SOUQUET : La liberté, l'affirmation de soi, la reprise de pouvoir en soi pour les participants à la médiation sont des composantes importantes du cadre éthique de la médiation familiale, tout comme le sont la coopération et la reconnaissance mutuelle. Comment agir dans notre pratique pour favoriser ces deux dimensions plutôt qu'induire ou contrôler?

12h15-12h45 : clôture du colloque : Et dans vingt ans ? La famille, le droit, la médiation familiale vus par Georges EID, Docteur en Sciences de l'Education et sociologue à l'UCLy, Marie DOURIS, Docteur en Droit et Maître de Conférence en droit privé à l'UCLy et l'équipe de médiateurs de l'I.S.F.